

# L'Agence en première ligne sur les nouvelles problématiques nucléaires



Au cours de six derniers mois, l'intérêt pour l'énergie nucléaire n'a pas décliné. De nombreux pays ont fait part de leur intention de lancer un programme nucléaire ; la Commission européenne a initié un plan de plusieurs milliards d'euros pour des investissements dans les nouvelles énergies, avec l'objectif qu'un premier prototype d'un réacteur de génération IV soit opérationnel en 2020.

Ces investissements dans le nucléaire doivent être financés – et ce pourrait être le principal obstacle dans un contexte de crise économique et financière. La question du partage des risques entre parties prenantes et le rôle des gouvernements sont majeurs, ainsi que le met en lumière la publication qui vient de sortir sur *Le financement des centrales nucléaires*. L'article page 4 revient sur ses principales conclusions.

Le financement du démantèlement doit être envisagé dès le début d'un projet nucléaire. Les estimations de coûts sont devenues obligatoires dans la plupart des pays de l'AEN et des bonnes pratiques peuvent déjà être identifiées, ainsi que l'article page 14 le souligne.

La construction de nouveaux réacteurs nécessite également un cadre réglementaire prévisible. Le Programme multinational d'évaluation des conceptions (MDEP), qui réunit les régulateurs des principaux pays nucléaires, vise à faciliter les approches communes. Secrétariat technique du MDEP, l'AEN a organisé une conférence d'importance en septembre dernier au cours de laquelle les résultats du travail de l'initiative MDEP ont été partagés avec les fabricants, les organismes de standardisation et les pays non membres du programme. Un aperçu des activités en cours du MDEP est donné page 20.

Une étape majeure a été franchie en matière de réglementation européenne avec l'adoption de la « Directive du Conseil établissant un cadre communautaire pour la sûreté nucléaire des installations nucléaires ». Il s'agit d'une avancée décisive, sachant que le projet initial avait été diffusé en 2003, ainsi que l'article en page 22 l'explique ; l'article revient également sur les innovations issues de cette nouvelle réglementation.

Au croisement de la réglementation et de l'exploitation, la protection radiologique est toujours au cœur des préoccupations de l'AEN. L'Agence a émis il y a déjà 50 ans les premières normes de base en la matière pour les travailleurs. Après l'accident de Tchernobyl, elle a initié le Système international sur l'exposition professionnelle (ISOE). Le nouveau rapport sur *La gestion du travail pour optimiser la radioexposition professionnelle dans les centrales nucléaires* et ses principales lignes sont décrits dans l'article page 9.

L'exposition aux rayonnements doit clairement être minimisée ; une crise récente nous rappelle néanmoins que les sources ionisantes peuvent aussi jouer un rôle vital pour la santé humaine, en particulier à travers leurs applications médicales. Page 25, la nouvelle brève sur la pénurie en matière de radio-isotopes explique la situation et résume la contribution de l'AEN à la résolution de cette crise.

Alors que les radio-isotopes médicaux ont récemment suscités l'inquiétude du public, la gestion des déchets nucléaires a certainement constitué un sujet constant de préoccupation au cours des dernières décennies. L'article page 17 rappelle que la confiance des parties prenantes et leur participation dans la sélection des sites deviennent des éléments-clés du processus.

La technologie nucléaire, que l'objectif soit l'énergie ou le médical, rend possible beaucoup de nos activités quotidiennes, mais la conscience de ce fait n'est pas toujours répandue dans le grand public ; il en va de même s'agissant du rôle de cette énergie dans la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Les extraits des *Données sur l'énergie nucléaire 2009* de l'AEN donnent page 27 des chiffres-clés qui ne doivent être oubliés, dans le contexte de la conférence sur le changement climatique tenue en décembre à Copenhague (COP-15).

Luis E. Echávarri  
Directeur général de l'AEN